

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1117 du 26 septembre 1945.

n° 1117

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charge de famille pour compter du : 1er janvier 1945 : — 1.434 — Mohamed Abdou, 2e classe, 2e compagnie. 17 avril 1945 : 1125 — Ahamed Farah, 2e classe. 2e compagnie. 1er juillet 1945 : — 849 — Yossif Abdallah. 2e classe, 2e compagnie ; — 1.314 — Abdailahi Moussa, 2e classe. 2e compagnie.